

Ce questionnaire est un outil de dialogue, mais aussi une « boîte à idées » qui peut optimiser les programmes électoraux qui manqueraient d'imagination...

Si le candidat interrogé flotte dans ses réponses, sans projet opérationnel précis, quantifié et chiffré, vous êtes légitimement en droit de mettre en doute la réalité et la sincérité de son affichage « transition écologique » et, surtout, sa capacité, en cas d'élection, à le mettre en œuvre...

Pour lui donner une chance de se rattraper (avec le risque aussi de vous décevoir...), voici trois questions « JOKER » :

- 1 Êtes-vous capable de prendre une position écrite, relayée par la presse locale, sur le projet du futur terminal T4 à Roissy ?
- 2 Pouvez-vous prendre un engagement de vraie concertation ouverte avec la population, au-delà des obligations légales, pour les évolutions du PLU et les investissements importants, avant les décisions du conseil municipal ?
- 3 Pouvez-vous prendre un engagement, en montant et en pourcentage, d'affectation, chaque année, d'une part des budgets communaux d'investissement et de fonctionnement, pour des actions spécifiques de prise en compte des enjeux climatiques, pour la protection de la nature (le sol, l'air, l'eau, le végétal), et la limitation des pollutions nuisibles à la santé ?

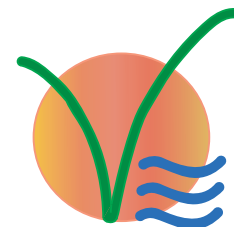
Bien sûr, ces questions générales, destinées à évaluer le sérieux des « bonnes intentions environnementales », viennent en complément des questions locales de position à prendre sur des projets locaux sensibles : opérations d'urbanisme, stockage de déchets, déclassement de zones agricoles ou naturelles, etc.

Même si, dans leur forme, ces questions sont à adapter en fonction de la nature, rurale ou urbaine, de chaque commune, elles sont à poser à tous les candidats, ne serait-ce que pour apprécier leur compréhension de l'intérêt général et des vrais enjeux pour l'avenir de notre territoire.

La situation critique de l'Île-de-France, du point de vue du climat, va imposer à tous de concevoir désormais un urbanisme fondé sur les enjeux climatiques, ce qui est à l'opposé des pratiques et des habitudes, qui, souvent, sans réflexion approfondie, mettent les PLU au service de la « croissance économique », et du réchauffement climatique.

**À TOUTS LES NIVEAUX – RÉGIONAL, DÉPARTEMENTAL, INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL –
LE MOMENT EST VENU DE CHANGER DE LOGICIEL POUR LA CONCEPTION DE
L'URBANISME.**

Faites bon usage de cet outil de dialogue, pour commencer à semer cette idée, à l'occasion de la campagne électorale, qui est une première étape pour promouvoir la prise en compte des enjeux climatiques dans les documents d'urbanisme actuels et à venir.



VAL-D'OISE ENVIRONNEMENT

janvier 2020

À L'USAGE DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES DE VOE

PETIT GUIDE POUR LE DIALOGUE AVEC LES CANDIDAT(E)S AUX MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars prochains ont lieu les élections municipales, désignant, pour six ans, les maires, les conseils municipaux et les conseils de communautés de communes ou d'agglomération.

Ces élections sont déterminantes pour le devenir du territoire et l'évolution de l'environnement de chaque commune, car le pouvoir des maires demeure très important.

Le pouvoir municipal se traduit :

- au travers du règlement d'urbanisme structurant qu'est le PLU (plan local d'urbanisme), modifiable et révisable à l'initiative du maire ;
- dans la conduite de l'action des communautés de communes ou d'agglomération dans plusieurs domaines : assainissement, transport, logement...

Dans les communes de grande taille, le pouvoir du maire est primordial, car la composition du conseil municipal n'est pas proportionnelle aux votes exprimés. La surreprésentation de la liste gagnante assure au maire une large majorité de vote en conseil et une très faible représentation des « oppositions », bien en dessous des pourcentages de voix obtenues.

En outre, les listes écologiques sont peu présentes aux élections municipales, ce qui fait qu'il y a très peu d'élus municipaux promoteurs de l'écologie et défenseurs de l'environnement.

Du fait de la perte de sens des références aux partis politiques, les programmes affichés, pour se mettre dans l'air du temps, vont tous se donner une image « verte et environnementale », et se ressembleront.

Pour voter de manière efficace pour l'environnement, le seul moyen d'en savoir plus et de mesurer la consistance des affichages est de poser à chaque candidat maire des questions techniques et précises. Il sera pertinent de prendre acte des réponses et engagements pris, pour les rappeler ensuite à « l'heureux élu ». Il doit s'agir d'engagements pour la commune et pour l'établissement public de coopération intercommunale, dont le maire sera vice-président.

Voici donc un **OUTIL DE DIALOGUE**, dix questions « poil à gratter » à poser à un(e) candidat(e) maire et à ses colistiers, pour évaluer leur connaissance technique des dossiers, leurs compétences, leur capacité d'analyse, et la consistance des projets environnementaux affichés.

Nous avons pris le parti de démarrer par les deux caractéristiques majeures de toute commune : sa population et le nombre des logements, sachant que leur croissance, qui n'est pas une contrainte absolue, a de nombreuses conséquences, pas toujours positives pour l'environnement.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE

- ▣ Quelle a été l'évolution de la population sur la période 2014-2019 ?
- ▣ Quelle évolution cherchez-vous à obtenir sur la période 2020-2026 ?
- ▣ Avec quelle conséquence en matière d'équipements publics ?

NOMBRE DE LOGEMENTS SUR LA COMMUNE

- ▣ Quel est le nombre de logements, libres et sociaux, en 2019 ?
- ▣ Comment le ferez-vous évoluer sur la période 2020-2026 ?
- ▣ Y a-t-il un PLH pour votre commune ? Que prévoit-il comme croissance de logements ? Êtes-vous d'accord avec cet engagement pris par le maire actuel ?
- ▣ S'il y a de nouveaux logements, individuels ou collectifs, entre 2020 et 2026, où seront ils ?

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) ACTUEL

- ▣ Quels sont, pour vous, ses qualités et ses défauts ?
- ▣ Pensez-vous qu'il prend bien en compte les enjeux climatiques ?
- ▣ Le ferez-vous évoluer ? Si oui, pourquoi, dans quel domaine et dans quel sens ?
- ▣ Quels seront les changements concrets pour les habitants ?
- ▣ Qu'avez-vous à dire sur la « trame verte » et sa possible évolution ?

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DU SOL

- ▣ Ce principe étant une obligation, depuis la loi Biodiversité, comment l'appliquerez-vous pour les propriétés communales et pour la constructibilité des propriétés privées ?
- ▣ Comment ferez-vous évoluer le PLU en matière de surfaces agricoles, d'espaces naturels sensibles, de surfaces urbanisables, de surfaces naturelles ?

ÉCONOMIE DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

- ▣ Quelle est la situation de la commune au regard de la loi sur l'eau ?
- ▣ Y a-t-il un schéma d'assainissement approuvé sur la commune ? et quel sera votre calendrier pour sa réalisation ?
- ▣ Y a-t-il une « trame bleue » mise en évidence pour la commune ?
- ▣ La gestion de l'eau en régie publique est-elle envisagée ?
- ▣ Aurez-vous des actions nouvelles pour la récupération d'eau de pluie, l'accès public gratuit à l'eau de source, la gestion des zones inondables ou autres à propos de l'eau ?

GESTION DES DÉCHETS

- ▣ Comment sont gérés les déchets : quelle est l'importance de l'incinération et des autres modes tels que collecte verte, traitement du verre, du papier ?...
- ▣ Quel est le coût, par an, de la gestion des déchets pour un ménage de la commune ?

- ▣ Est-il plus ou moins cher que pour les autres communes ?
- ▣ Aurez-vous des actions nouvelles pour réduire le volume des déchets traités ?
- ▣ Que pensez-vous de la facturation individuelle, avec pesée, des déchets collectés ?
- ▣ Vous opposerez-vous à des projets de stockage de déchets sur la commune ?

ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

- ▣ Aurez-vous des actions pour réduire la consommation d'énergie, pour les bâtiments et services communaux ? Et pour les bâtiments privés ?
- ▣ Par exemple en réduisant la durée de l'éclairage public la nuit, et en obligeant les bureaux et vitrines à faire de même...

CIRCULATION ET TRANSPORTS

- ▣ Que pensez-vous de la répartition actuelle des surfaces publiques entre la circulation automobile, le stationnement automobile, la circulation des piétons, et la circulation des deux-roues ?
- ▣ Souhaitez vous des changements ? si oui, lesquels ? et sur quelle partie du territoire ?
- ▣ Aurez vous des actions de promotion et de facilitation du covoiturage ?

PROJET ALIMENTAIRE

- ▣ Avez-vous un objectif ? et lequel ?
- ▣ Financerez-vous des projets précis pour créer ou développer de la production alimentaire de fruits et légumes sur

le territoire de la commune, dans les zones naturelles « N », et pour faciliter l'accès aux produits alimentaires locaux, en particulier bio ?

- ▣ Quelle politique aurez-vous pour la cantine scolaire (évolution du BIO et des coûts) ?

ARBRES

- ▣ En matière climatique, pour limiter le réchauffement à 2°, les actions doivent être multiples pour maintenir et accroître la présence des arbres, capteurs de CO₂ et producteurs de fraîcheur, sur tous les espaces où cela est raisonnablement possible.
- ▣ Dans ce domaine, que pensez-vous des dispositions actuelles du PLU en matière d'arbres ? Sont-elles efficaces et pertinentes ?
- ▣ Mènerez-vous des actions dans ce domaine pour le renouvellement et la croissance du patrimoine arboré de la commune, en priorité sur l'espace public ?

Quelles seront les trois actions prioritaires de votre mandat pour l'environnement ?